

## DECISION DU PRESIDENT

### Marché d'exploitation des installations de chauffage – Avenant n°4

Le Président de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle,  
VU les articles L 5211-1 et L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,  
VU l'article L.2194-2 du Code de la commande publique,  
VU la délibération du conseil communautaire n°146-2020 en date du 23 novembre 2020 portant sur les délégations au Président,

**CONSIDERANT** le marché public n°26-2018 conclu avec la Société IDEX pour l'exploitation des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de VMC, avec gros entretien des bâtiments, d'une durée de 8 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 et pour un montant annuel de 132 686.89 € HT décomposé comme suit : P1 = 97 702.26 € HT – P2 = 20 141.10 € HT – P3 = 14 843.53 € HT,

**CONSIDERANT** l'avenant n°1 intégrant la prestation P1 pour le site du pôle social, l'avenant n°2 modifiant l'adresse de facturation des écoles suite au transfert de compétence, et l'avenant n°3 fixant les cibles de consommation,

**CONSIDERANT** la nécessité d'intégrer le site du Pôle santé libéral ambulatoire pour un montant annuel de 6 806.53 € HT par avenant n°4 au marché public n°26-2018, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,

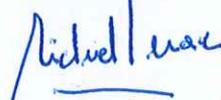
Prestations	Montant de base P1 HT	Montant avenant 1 HT	Montant avenant 2 HT	Montant avenant 3 HT	Montant avenant 4 HT	Nouveau montant HT
P1	97 702.26 €	2 434.32 €	Sans	- 3 271.50 €	3 230.40 €	100 095.48 €
P2	20 141.10 €	/	incidence financière	/	2 781.13 €	22 922.23 €
P3	14 843.53 €	/		/	795.00 €	15 638.53 €
P1+P2+P3	132 686,89 €	2 434.32 €		-3 271.50 €	6 806.53 €	138 656,24 €

### DECIDE

**De signer l'avenant n°4 au marché public n°26-2018 d'un montant annuel de 6 806.53 € HT relatif à l'exploitation des installations de chauffage, d'ECS et de VMC, avec gros entretien des bâtiments, conclu avec la Société IDEX – Actipôle des Chartreux - 63 Boulevard Charles de Gaulle - CS 40145 -76143 LE PETIT QUEVILLY.**

Fait à Pont-Audemer, le 29 juin 2022

Le Président



Michel LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
027-20068787-20220629-83-AU  
Date de télétransmission : 12/07/2022  
Date de réception préfecture : 13/07/2022

